

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Quatorze, le Lundi 30 Juin à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 24 juin 2014, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. VOGLIMACCI, Mme OTTAVY, M. BALZANO, Mme COSTA, M. ARESU, Mme BIANCAMARIA, M. CANEGGIANI, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.
Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme PIETRI-MISTRE, Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, Mme SICHI, M. LUCCIONI, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCARELLI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI-MANCINI, M. CHAREYRE, M. PIERI, M. CERVETTI, M. LUCIANI, Mme LANTIERI, M. DIGIACOMI, Mme GUIDICELLI, Mme RIERA, Mme FERRI-PISANI, Mme SANGUINETTI, M. CASASOPRANA, Mme FATTACIO, M. FILIPPI, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. CAU à Mme RUGGERI

Mme SANTONI-BRUNELLI à M. VOGLIMACCI

Etait absent :

M. GOMILA, Conseiller Municipal.

Nombre de membres composant l'Assemblée : 49

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 46

Quorum : 25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 30 Juin 2014

Délibération N°2014 /153

**Adoption du compte de gestion du Receveur municipal et du compte administratif 2013.
Budget annexe du Stationnement.**

Monsieur le Maire demande à ses collègues de bien vouloir se prononcer sur le compte administratif 2013.

Il rappelle que conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est appelé à se retirer au moment du vote du compte administratif et en conséquence la présidence de l'Assemblée sera assurée par un adjoint ou conseiller élu pour le remplacer.

Le conseil municipal élit Madame Nathalie Ruggeri en qualité de séance qui cède ensuite la parole à Monsieur Stéphane Sbraggia, adjoint délégué aux finances.

Monsieur Sbraggia expose à l'Assemblée :

Le Compte Administratif 2013 du budget annexe du stationnement fait apparaître en réalisations les résultats suivants :

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES : 4 393 602.56 €

RECETTES : 5 357 839.60 €

↳ Soit un excédent d'investissement brut d'exécution de : **964 237.04 €**

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 540 837.29 €

RECETTES : 1 483 716.05 €

↳ Soit un excédent de fonctionnement brut d'exécution de : **942 878.76 €**

Soit un excédent global de clôture du compte administratif de : **1 907 115.80 €**

Les résultats du compte administratif sont en concordance avec le compte de gestion présenté par le trésorier municipal.

Tableau Etat II-2 Compte de Gestion	Résultat de clôture 2012	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture 2013
Investissement	592 818.25		371 418.79	964 237.04
Fonctionnement	815 021.35	765 021.35	892 878.76	942 878.76
Total	1 407 839.60	765 021.35	1 264 297.55	1 907 115.80

LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de Monsieur Stéphane SBRAGGIA, Adjoint délégué aux Finances
et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte de gestion et du compte administratif,

Considérant que Madame Nathalie Ruggeri a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que Laurent MARCANGELI, Député-maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Madame Nathalie Ruggeri pour le vote du compte administratif,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2013 dressé par le comptable,

CONSTATE

A) Le compte de gestion présenté par monsieur le Receveur :

Les résultats le compte de gestion présenté par le trésorier municipal sont en concordance avec ceux du compte administratif.

Tableau Etat II-2 Compte de Gestion	Résultat de clôture 2012	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture 2013
Investissement	592 818.25		371 418.79	964 237.04
Fonctionnement	815 021.35	765 021.35	892 878.76	942 878.76
Total	1 407 839.60	765 021.35	1 264 297.55	1 907 115.80

B) Le compte administratif 2013 :

Celui-ci se résume de la manière suivante.

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES : 4 393 602.56 €

RECETTES : 5 357 839.60 €

↳ Soit un excédent d'investissement brut d'exécution de : **964 237.04 €**

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 540 837.29 €

RECETTES : 1 483 716.05 €

↳ Soit un excédent de fonctionnement brut d'exécution de : **942 878.76 €**

Soit un excédent global de clôture du compte administratif de : **1 907 115.80 €**

Présentation synthétique du compte administratif 2013 budget du stationnement			
Dépenses réalisées		Recettes réalisées	
Fonctionnement	540 837.29	Fonctionnement	1 433 716.05
Charges à caractère général	79 597.87	Abonnements	15 355.00
Frais de personnel	388 331.98	Droits de stationnement	1 063 361.05
Frais financiers	72 907.44	Redevance concessionnaire	355 000.00
Investissement	4 393 602.56	Investissement	4 765 021.35
Dettes et emprunts	72 148.36	Emprunt	4 000 000.00
Dépenses d'équipement	321 454.20	Dotations et réserves	765 021.35
Subvention d'équipement	4 000 000.00		
Total	4 934 439.85	Total	6 198 737.40
Soit un solde positif sur réalisations 2013		1 264 297.55	
Excédent de fonctionnement reporté 2012		50 000.00	
Excédent d'investissement reporté 2012		592 818.25	
soit un résultat global de clôture avant reste à réaliser		1 907 115.80	
Recettes d'investissement à réaliser		6 695 000.00	
Dépenses d'investissement à réaliser		8 193 859.92	
Solde global CA 2013		408 255.88	

ARRETE

Les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

APPROUVE

PAR 11 VOIX POUR

(M. Pieri, M. Cervetti, M. Luciani, Mme Lantieri, M. Digiacomì, Mme Guidicelli, Mme Riera, Mme Ferri-Pisani, Mme Sanguinetti, M. Casasoprana, Mme Fattacio)

35 ABSTENTIONS

(M. Sbraggia, Mme Ruggeri, M. Vannucci, Mme Guerrini, M. Pugliesi, Mme Ottavy-Sarrola, M. Voglimacci, Mme Ottavy, M. Balzano, Mme Costa, M. Aresu, Mme Biancamaria, M. Caneggiani, Mme Corticchiato, Mme Flamencourt, M. Paolini, Mme Pietri-Mistre, Mme Jeanne, Mme Bernard, M. Castellana, Mme Sichi, M. Luccioni, M. Kervella, M. Ferrara, Mme Falchi, M. Bacci, Mme Feliciaggi, M. Habani, M. Mondoloni, Mme zucarelli, Mme Villanova, Mme Massei-Mancini, M. Chareyre, M. Cau, Mme. Santoni-Brunelli)

1 NON PARTICIPATION

(M. Filippi)

Le compte de gestion établi par le Trésorier Municipal.

Le compte administratif 2013 du budget annexe du Stationnement.

RECONNAIT

La sincérité des restes à réaliser.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....
FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)



POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20140630-2014_153-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2014
Publication : 03/07/2014

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

